



L'Association des Travailleuses et Travailleurs Accidentés de l'Abitibi-Témiscamingue (ATTAAT)

Comprenez-vous l'urgence de la situation?



Monsieur le premier ministre François Legault :

Ce message est adressé à votre gouvernement et à vous en particulier, nous constatons que vous tirez satisfaction de tous ce qui se dit et se fait par votre ministre du travail Jean Boulet quant à son projet de loi N° 59 et de sa soi-disant réforme de modernisation qui mérite à vos yeux des applaudissements. Avec ce projet de loi 59. ; vous consentez à ce qu'il se mette à genou face au conseil du patronat pour les réjouir et les flatter et en même temps tourmenter la vie des travailleurs victimes d'accidentés de travail et de maladies professionnelles en leur enlevant des droits fondamentaux tels que la liberté, la sûreté et la résistance à l'oppression de la CNÉSST...

La majorité des syndicats, des associations, avocats et autres vous disent que vous faites fausse route et vous continuez quand même sur cette même route. Vous avez tourné le dos à vos électeurs qui parmi eux plusieurs avaient grandement confiance en vous.

Monsieur le premier ministre, nous attendions mieux de vous et de votre ministre du travail comme une meilleure protection sur les lieux de travail, plus de pouvoir au médecin traitant pour protéger la santé, la sécurité et l'intégrité physique des accidentés et pourquoi pas de retrouver certains droits qui ont été perdus en 1985 comme celui du retour de la pension à vie, etc.,

Réfléchissez sur les torts que vous allez faire subir à vos électeurs qui croient encore en votre bonne foi.